

“Voyons maintenant ce qui arriverait, si la Province construisait ces docks au prix de \$3,000,000 pour l'exportation de 2,666,666 barils de grain et farine.

“Ici, les \$240,000 devant payer 7 0/0 sur le placement pourraient obtenir leur intérêt par disons 5 0/0 par baril pour taux des docks, (afin de prendre moins élevé que le taux actuel), se montant à \$133,133 et par un péage de 4 centins par tonneaux par mille pour les 69 milles de canaux du Canada ou 27.6 par tonneaux pour la distance entière. Or, 2,666,666 barils constituent à peu près 266,666 tonneaux de façon que les péages se monteraient à \$73,600, et les péages réunis à la somme provenant du taux des docks à \$206,933. De plus, si nous admettons que le revenu du fret destiné à l'Ouest soit de vingt pour cent égal à celui des exportations, la dernière somme sera portée à \$248,380; de laquelle, déduction faite de \$50,000 pour les dépenses annuelles, il reste \$178,320 de profit net ou 6.28 pour cent sur le \$3,000,000 qu'auront coûté les docks.

“C'est pourquoi si la province a \$3,000,000 d'économies à placer sur des docks, et si elle peut avoir la certitude de s'assurer par là non-seulement que 2,666,666 barils de farine et grain viendront annuellement de l'Ouest à Montréal par voie des canaux du Canada, en de telles circonstances, les expédier à un taux aussi réduit que celui des frets envoyés par New York; elle peut se croire justifiable de s'embarquer dans l'entreprise.

“Portons-nous maintenant à l'extrême opposé et examinons quels seraient les résultats d'un système de docks moins coûteux, disons \$1,650,000 et embarquant annuellement pour l'Est une quantité d'un million de barils de farines et grains.

“J'ai raison de croire que dans peu d'années, cette somme de produits sera expédiée de Montréal. On m'informe qu'à présent, la ville envoie à peu près les deux tiers de cette quantité dans le bas du St. Laurent.

“Dans ce cas, l'intérêt à 60/0 sur \$1,650,000 est de \$99,000; la dépense annuelle, disons \$50,000, ce qui fait pour payer l'intérêt à 6 pour cent, un revenu annuel de \$149,000. Pour y faire face, nous avons l'embarquement pour l'Est de 100,000 barils à 5 cents (afin de le réduire au dessous des prix et pertes actuels) ou total de \$50,000; ajoutons 200/0 pour le revenu du fret destiné à l'Ouest et nous avons un revenu total de \$60,000.

“De façon que dans ce cas même, la ville ou la compagnie